



THE GLOBAL COMPACT

COMMUNICATION ON PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.




**PRESSMAC**






**PRESSES**

MAINTENANCE-AUTOMATISME -CONTROLE

 **03 81 41 85 70**

 **03 81 41 85 71**

**9 rue La fayette  
25000 BESANCON**

SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z


## **Table des matières**


Déclaration de soutien continu par le Président .....	3
Présentation de l'entreprise.....	4
Principes relatifs aux droits de l'Homme.....	5
Principe 1	
Principe 2	
Principes relatifs aux conditions de travail.....	5
Principe 3	
Principe 4	
Principe 5	
Principe 6	
Principes relatifs à l'environnement.....	12
Principe 7	
Principe 8	
Principe 9	
Principes relatifs à la lutte contre la corruption.....	15
Principe 10	



**PRESSES**

MAINTENANCE-AUTOMATISME -CONTROLE

 03 81 41 85 70

 03 81 41 85 71

9 rue La fayette  
25000 BESANCON

SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z

M. Becker Marcel  
Sté PRESSMAC  
9 rue Lafayette  
25000 Besançon

Besançon, le 21 Mai 2014

Objet : Déclaration de soutien continu

Monsieur le Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer, à nouveau, que Pressmac soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je vous exprime également ma volonté de faire progresser ces principes auprès de nos salariés et dans l'ensemble de notre zone d'influence. Mais aussi à les intégrer pleinement dans notre stratégie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies.

Au titre de notre communication sur le progrès de 2014, nous convenons de l'obligation de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

En tant que Président, j'ai à cœur de faire vivre cette démarche au quotidien et d'y associer l'ensemble de mes équipes.

Meilleures salutations.

Marcel Becker  
Président

## **PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

La société Pressmac est une SAS située 9 rue la Fayette à Besançon.  
Elle compte aujourd'hui un effectif de 18 salariés.

Son activité fait partie du secteur industriel et plus particulièrement de la métallurgie.  
Spécialiste du découpage depuis 1993, Pressmac s'impose comme un partenaire incontournable dans la fabrication de lignes de process.

Nous opérons dans la conception, la réalisation et la maintenance d'une large gamme de produits. En passant par des aménagements, des presses, des coulisseaux ou encore des lignes de contactage, le processus de fabrication est maîtrisé.

Toute la production de la société est fabriquée à la demande pour un équipement sur mesure.

Composition de l'effectif :

Notre équipe de dessinateurs-projeteurs du bureau d'études mécaniques est chargé des calculs et de la conception des machines avec 5 stations CAO. Notre bureau d'étude électrique est composé d'automaticiens qui réalisent les schémas électriques, développent les softs machines et assurent l'assistance téléphonique. Pour finir une équipe de techniciens effectue le montage mécanique et électrique des machines dans 3 halls de montage.



## **LES DROITS DE L'HOMME**

**Principe 1 :** *Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans la sphère d'influence; et*

**Principe 2 :** *A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.*

Pressmac s'engage à adhérer aux principes de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, de l'organisation internationale du travail et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Nous nous engageons pour une lutte contre le harcèlement et toute forme de discrimination illégale au sein du personnel et sur le lieu de travail. Nous reconnaissons et respectons les différences culturelles, et une abstention de toute discrimination dans les domaines du recrutement, de la rémunération, de l'accès à la formation, de la promotion, des licenciements et/ou de la retraite, basée sur la race, la couleur de peau, le sexe, l'origine nationale, la religion, l'âge, le handicap, l'identité sexuelle ou son expression, le statut marital, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'affiliation politique.

Nous nous engageons uniquement à avoir recours au travail volontaire. Nous exigeons l'interdiction de recourir à toute forme de travail forcé, qu'il s'agisse de travail en servitude, de travail pénitentiaire ou autre.

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les lois et réglementations concernant l'âge minimum légal du travail, et ne pas faire travailler les enfants. Il est strictement interdit d'employer un individu n'ayant pas atteint l'âge le plus élevé entre 15 ans, l'âge d'achèvement de l'enseignement obligatoire et l'âge minimum légal du travail,

Nous nous engageons à payer les salaires légaux en vigueur. Tous les salariés doivent disposer d'informations écrites claires concernant leurs conditions de travail et notamment leurs salaires, avant d'entrer en fonction puis pendant leur emploi si besoin est.

Pour cette année, Pressmac n'a pas mené d'actions spécifiques concernant ce domaine. L'année dernière, nous avons été partenaire de l'association 4L trophy en soutenant 2 jeunes étudiants pour un raid humanitaire au Maroc dont le but était de rapporter des fournitures scolaires dans les écoles du pays.

Une PME comme la notre n'a pas l'occasion de mener des actions humanitaires chaque année. Mais nous nous engageons à respecter et faire respecter les droits de l'homme à la sphère de l'entreprise quotidiennement.

## **LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**Principe 3** : *Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective*

**Principe 4** : *L'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire*

**Principe 5** : *L'abolition effective du travail des enfants; et*

**Principe 6** : *L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

### **Nos engagements**

Pressmac assure à son personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

Pressmac s'est engagé en tant qu'employeur responsable en prenant toutes les mesures de prévention des risques pour la santé et la sécurité, et en œuvrant à l'amélioration des conditions de travail. En agissant en faveur de la diversité, pour l'égalité des chances, et en contribuant à la lutte contre toute forme de discrimination par une gestion proactive et durable des compétences, par une volonté d'ancrer et de pérenniser ses pratiques et relations sociales dans la confiance, le respect, l'écoute et le dialogue.

### **Nos actions**

#### Recrutement

Dans ses perspectives de croissance, Pressmac a eu besoin d'entamer une procédure de recrutement en début d'année 2014.

En effet, un départ à la retraite était prévu pour le mois de Mars. Avec un effectif de 18 salariés, il était important de remplacer au plus vite le poste qui allait se retrouver vacant. Pour cela, nous avons engagé un jeune (moins de 25 ans) en intérim pendant 2 mois avant le départ du futur retraité afin qu'il puisse être formé pour pérenniser le poste. Sa mission se déroulant très bien, nous avons engagé le jeune intérimaire en CDI depuis le mois d'Avril.

D'autre part, Pressmac compte parmi ses salariés un apprenti qui fait sa formation de BTS en alternance depuis 2012. Son contrat d'apprentissage arrivant à terme au mois de Juillet, il est prévu de l'embaucher en CDI à cette date.

9 rue La Fayette  
25000 BESANCON

SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z

Nous avons également embauché en CDI au mois de Janvier, une personne qui était retraitée depuis plusieurs années. Cette dernière voulant reprendre une activité, nous l'avons embauché à mi-temps afin qu'elle ait une certaine souplesse dans son temps de travail.

➤ Les résultats

**3** personnes ont été embauchées **en CDI en 2014.**

Transmission des compétences

Embaucher un jeune pour remplacer un salarié partant à la retraite a permis de donner une nouvelle vision du poste. La transmission des compétences d'une génération à l'autre a été essentielle pour la pérennisation du métier.

La formation en alternance

La formation en alternance a permis à l'apprenti de se former sur place tout en suivant la partie théorique de son futur métier. Ceci a été très avantageux pour Pressmac qui a pu former le futur salarié en lui inculquant les valeurs de l'entreprise sur du long terme.

Partage du savoir et savoir-faire

Embaucher une personne d'expérience a permis à Pressmac d'obtenir un regard différent sur son travail. En effet, la personne ayant travaillé pendant de nombreuses années dans une autre entreprise, le contact avec Pressmac a permis de faire partager les savoirs de l'un et de l'autre et donc d'apporter un plus au travail de chacun.

C'est cette diversité qui permet à Pressmac de se développer et d'avancer dans son activité.

Ⓢ Diversité de l'entreprise

Effectif : 18 salariés

Taux de personnes en CDI : 100%

Moyenne d'âge : 37 ans

Tanche d'âge	Nbr de personnes
Moins de 25 ans	2
Moins de 40 ans	10
Plus de 40 ans	6

### Insertion des travailleurs handicapés

Pressmac participe à des actions en faveur des travailleurs handicapés avec l'entretien de ses espaces verts. L'entreprise chargée de l'entretien emploi **6 à 7 travailleurs handicapés en voie d'insertion** pour venir entretenir les espaces verts de la société 10 fois par an.

### Communication

Des réunions du personnel ont lieu chaque année pour favoriser la communication dans l'entreprise.

Tout d'abord une réunion est organisée en regroupant tous les salariés pour permettre de faire le point sur la situation globale de l'entreprise.

Viennent ensuite des entretiens individuels dirigés par le Président pour faire le point sur la vie du salarié dans l'entreprise. Cette démarche permet au salarié de s'exprimer plus librement et plus aisément que devant ses collègues. C'est aussi l'occasion de créer un cadre de sécurité et d'écoute pour le salarié qui se sent plus en confiance.

Nous avons mis en place cette année un « bilan social individuel » pour chaque salarié. Celui-ci regroupe toutes les informations le concernant :

- Données personnelles; coordonnées...
- Données professionnelles; l'emploi occupé, la qualification...
- Les droits à congés
- Sa rémunération
- Sa formation

Ces informations sont analysées sur 2 ans, ce qui permet de voir l'évolution du salarié d'années en années. Le bilan est remis au personnel lors des entretiens individuels.

### Formation

Dans le cadre du développement stratégique de l'entreprise, Pressmac a souhaité que ses salariés soient familiarisés avec les langues étrangères. L'activité se développant à l'international, il est impératif que chacun sache comprendre et se faire comprendre auprès des clients, notamment en anglais, langue universelle.

Pour cela, Pressmac a fait appel à un organisme de formation pour mettre en place des cours d'anglais tout au long de l'année. Sous la base du volontariat, les salariés disposent de 30h de formation. Ils sont 9 à suivre les cours qui se déroulent chaque semaine en groupe ou individuellement selon le souhait et le niveau de chacun. Une formatrice se déplace en entreprise pour animer le cours qui est organisé à la demande des salariés, selon leurs besoins et le poste qu'ils occupent.

En 2013 les salariés ont passé l'examen du TOEIC pour évaluer leur niveau en anglais.



➤ Les résultats

**9 salariés en formation anglais**

Les salariés remarquent des progrès dans leur apprentissage, ils se sentent plus à l'aise lorsqu'ils s'expriment lors de déplacement avec des clients étrangers.

Selon la grille d'évaluation proposée par l'organisme de formation, 100% des salariés sont satisfaits de cette formation.

**Résultats du TOEIC**

Grille d'interprétation des scores

Maitrise professionnelle internationale (>960)	
Opérationnel supérieur (785-900)	
Opérationnel de base (605-780)	1 salarié
Intermédiaire (405-600)	5 salariés
Élémentaire (255-400)	2 salariés
Faux débutant (10-250)	

**Avec le niveau intermédiaire**, les salariés sont capables de comprendre :

- des explications à caractère professionnel courant
- des annonces dans les aéroports, gares...
- des conversations simples courantes
- décrire ses propres responsabilités professionnelles et son parcours académique
- discuter de projets passés ou à venir
- organiser par téléphone des projets de voyage
- lire des documents techniques simples
- se servir d'un dictionnaire pour comprendre des documents techniques plus complexes
- lire un ordre du jour de réunion
- rédiger avec quelques difficultés : courriers électroniques en utilisant le passé, le présent, le futur :

Des lettres de réclamation simples

Des instructions

Des notes de services courtes

**Avec le niveau Élémentaire**, les salariés sont capables de :

- Comprendre de façon limitée certains événements courants avec un interlocuteur habilité à dialoguer avec des personnes qui ne sont pas de langue maternelle
- prendre des messages téléphoniques simples

9 rue La Fayette  
25000 BESANCON

SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z

-s'exprimer dans un langage simple mais hésitant et se faire comprendre d'interlocuteurs attentifs dans des situations élémentaires : se présenter, se diriger, demander des informations, commander un repas...

-Comprendre des instructions simples

-lire du courrier commercial simple et standard

-repérer l'information essentielle dans un texte à caractère professionnel

-compléter des formulaires d'inscription

-écrire une carte postale

**Avec le niveau opérationnel de base**, les salariés sont capables de comprendre :

-des explications à caractère professionnel

-des commandes par téléphone

-des conversations sur des événements courants avec des personnes de langue maternelle

-adapter la plupart du temps son langage à différents publics

-faire des exposés courts (20 min.) si préparés

-parler de sujets courants en utilisant des structures simples

-lire en se servant occasionnellement du dictionnaire :

- de la documentation technique

- des articles d'actualité

- des romans populaires

-identifier des contresens

-rédiger avec effort :

- des lettres à des clients potentiels

- un rapport de 5 pages

- un compte-rendu de réunion

- des lettres de motivation

Le **TOEIC** a permis de donner un résultat chiffré sur les capacités des salariés mais il n'est pas toujours représentatif du niveau de chacun. Certains ont plus de facilités que d'autres à s'exprimer et se faire comprendre, ce qui n'est pas toujours en concordance avec le test.

L'examen est valable 2 ans. Nous le repasserons donc dans 2 ans pour voir si la formation a été bénéfique et si elle a permis de faire évoluer le niveau en anglais chez Pressmac.

### Sécurité et Santé

La santé et la sécurité des employés est assurées notamment grâce à un document unique d'évaluation des risques professionnels connus et possibles.

Il regroupe les risques de chaque unité de l'entreprise telle que les bureaux administratifs, les bureaux d'études mécaniques et électriques et l'atelier.

Le document unique permet d'identifier les risques auxquels sont confrontés les salariés ainsi que les conséquences qui en découlent.

Des mesures sont prises pour les limiter au maximum. Elles ont déjà été détaillées dans notre première communication sur le progrès, nous n'allons pas revenir dessus pour cette COP.

Cette année, Pressmac a mis en place des fiches de pénibilité. Celles-ci sont rédigées pour chaque employé et elles analysent les risques auxquels sont confrontés les salariés ainsi que les solutions qui ont été apportées au niveau organisationnel, collectif ou individuel.

Un salarié a été formé en tant que sauveteur-secouriste du travail. Il a pour mission en cas d'accident d'alerter les pompiers ou le SAMU en donnant un premier bilan de la situation, de

secourir la victime avec des gestes de premiers secours appris au cours de la formation. Une mise à jour de sa formation a été faite au mois d'avril.

Une visite médicale est prévue tous les 2 ans. Elle permet de vérifier le bon état de santé des salariés. La médecine du travail peut aussi intervenir pour vérifier les bonnes conditions de travail des salariés dans l'entreprise.

Des vêtements de travail sont mis à disposition pour assurer le confort et la sécurité des salariés au quotidien notamment dans l'atelier.

Des chaussures de sécurité avec un bout à coquille protègent en cas de chute d'objets lourds, les semelles renforcées préviennent des risques de perforation, et elles résistent au feu.

Les pantalons sont renforcés au niveau des genoux pour éviter tout échauffement lors de travail au sol.

Des masques, des lunettes et des bouchons d'oreilles sont à disposition pour toute l'équipe.

En ce qui concerne la conduite d'engins tels que le transpalette ou le pont roulant, une autorisation de conduite a été délivrée par le président suite à une évaluation pour chaque salarié susceptible de les utiliser.

### Nouveau hall de montage

En fin d'année 2013, Pressmac a fait construire un 3<sup>ème</sup> hall de montage de 600m<sup>2</sup>. Celui-ci permet d'accueillir des machines plus importantes mais aussi de faciliter les conditions de travail des salariés. En effet, cette construction a permis d'agrandir l'espace de travail de chacun et d'améliorer l'organisation des lieux.

**9 rue La fayette**  
**25000 BESANCON**

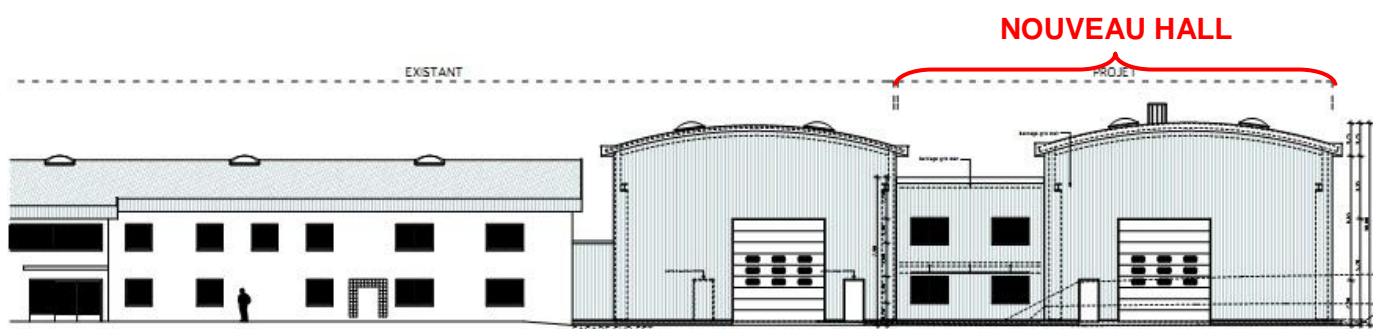
SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z

La construction répond aux normes françaises en ce qui concerne la sécurité, notamment au niveau des sorties de secours, des extincteurs, etc...

En parallèle de l'atelier, des sanitaires ont été montés dans ce dernier hall, ainsi ils sont facile d'accès pour les techniciens travaillant dans le dernier atelier de montage. Ils ont à leur disposition des savons adaptés pour nettoyer les éventuelles traces de graisse ou de peinture. Un vestiaire avec casier a été organisé à côté des sanitaires pour qu'ils puissent mettre leur tenue de travail confortablement.

De plus, une salle de pause a été aménagée. L'ancienne devenu trop petite pour accueillir tous les salariés a été remplacée par cette nouvelle pièce équipée pour 18 salariés.

Cette dernière construction a donc permis d'améliorer les conditions de travail des salariés en optimisant l'espace de travail ainsi que l'organisation générale.



## **ENVIRONNEMENT**

**Principe7 :** Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

**Principe 8 :** A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et

**Principe 9 :** A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### **Nos engagements**

Pressmac s'engage à respecter l'environnement par la mise en œuvre dans ses équipements, dès la conception, de technologies moins polluantes et moins consommatrices d'énergie, et ce, tout au long du cycle de vie du produit.

Nous nous engageons également à avoir une stratégie d'achats durables; en intégrant des critères de développement durable dans nos pratiques d'achat, en associant ses fournisseurs à sa démarche de développement durable.

Contribuer à la lutte contre le changement climatique en économisant l'énergie que ce soit pour ses infrastructures ou les déplacements de ses salariés.

Limiter l'impact de son activité sur l'environnement en agissant préventivement contre toute forme de pollution et en maîtrisant ses déchets.

### **Nos actions**

#### Recyclage

Pressmac mène des procédures de recyclage en triant ses déchets.

Différents containers sont mis à disposition dans les locaux pour faciliter le tri. Nous disposons d'un container de 750L pour les déchets incinérables et de deux containers de 750L pour les déchets recyclables. Un 2<sup>ème</sup> container pour les déchets recyclés a été mis en place en début d'année 2014. Des poubelles sont ensuite à disposition dans tout l'atelier puis regroupées en fin de semaine. Les poubelles sont relevées toutes les semaines.

Nous avons mené une action pour réduire notre consommation de gobelets en plastique. En effet, tous les matins, les salariés se réunissent pour une pause-café. Auparavant, chacun

**9 rue La Fayette**  
**25000 BESANCON**

SAS au capital de 165 000 € Siret : 392 947 735 00024 APE 2841Z

prenait un gobelet pour son café, nous avons donc proposé des mugs personnalisés pour que chaque salarié ait sa propre tasse pour limiter le nombre de gobelets et donc réduire nos déchets.

De plus, un lave-vaisselle est mis à leur disposition pour nettoyer les mugs utilisés. Ainsi, nous réalisons une économie d'eau et de temps par rapport à si les employés devaient laver leur mug à la main chacun leur tour. Cette organisation vient d'être mise en place, nous n'avons donc pas encore de résultats chiffrés sur ces économies.

#### ➤ Résultat

Grâce à ces mugs, nous avons économisés  
**4000** gobelets en plastiques par an.



**39 000 Litres** de déchets recyclés pour l'année 2013

Le traitement des déchets passe également par la récupération des restes de peintures utilisées. Une entreprise spécialisée Chimirec, récupère ces fonds de pots pour ensuite veiller à leur bonne élimination respectueuse de l'environnement. Cela représente 120 L de peinture par an.

Il en est de même pour les restes d'huiles usagées, 200L par an sont récupérés pour être éliminés dans les meilleures conditions.

Dans le même principe, une personne est chargée de venir récupérer les rebus de pièces métalliques pour les recycler. Elle relève 1800 kg de ferraille par an.

Ainsi les déchets sont traités de façon à ne pas nuire à l'environnement.

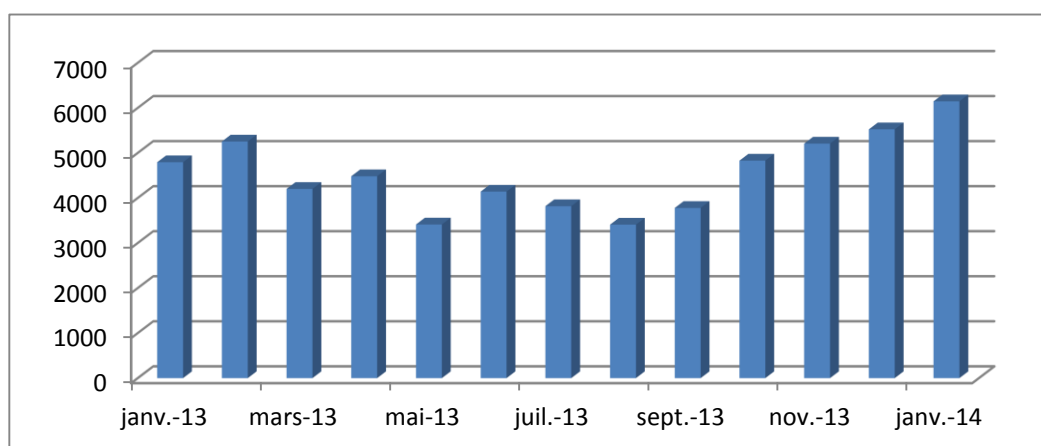
#### @ Consommation d'énergie

D'autres actions ont été menées comme l'installation d'un nouveau compresseur. Ces derniers assurent une moindre consommation d'énergie et une meilleure gestion du bruit lors de la mise en marche : il fait passer le niveau sonore de 85 à 70 décibels. La puissance installée précédemment était de 2x4 kw avec un rendement de 0.55, à ce jour la puissance installée est de 5 kw avec un rendement de 0.92. Grâce à cela, nous obtenons une récupération de chaleur de 0.8kw heure.

Enfin, des lumières basses consommation ont été installées dans tout l'atelier. Elles permettent de réduire significativement la consommation d'énergie.

➤ Résultat

Consommation énergétique électricité en kWh



Lors de la construction de notre 3<sup>ème</sup> hall de montage vu ci-dessus, l'isolation du bâtiment a été revue pour être améliorée. En effet, au niveau du chauffage, nous avons installés seulement 2 aérothermes au lieu de 3 comme dans les 2 premiers halls pour une même température pendant l'hiver. Cette meilleure isolation va donc nous permettre de diminuer notre consommation d'énergie et donc de réaliser des économies. L'installation aillant été faite cet hiver, nous n'avons pas encore de résultats chiffrés concernant ces économies.

Ⓢ Réduction des impressions

Pressmac dispose d'un réseau informatique qui lui permet de communiquer inter-entreprise. Chaque salarié peut partager ses fichiers avec les autres, ce qui permet de faciliter la communication et la circulation des informations.

Pressmac dispose également d'un site internet [www.pressmac.com](http://www.pressmac.com) qui présente les différents produits de la société. Des fiches techniques sont mises à disposition au format .PDF. Ainsi lorsqu'un client veut se renseigner sur tel produit, nous le renvoyons aux fiches techniques du site pour qu'il puisse avoir ses informations. Ainsi nous économisons des impressions papiers.

A l'heure actuelle, elles ne sont pas toutes rédigées, nous sommes en cours de rédaction. De plus, une page actualité a été mise en place sur le site. Elle permet de tenir informés les clients sur l'actualité de l'entreprise.

## **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Principe 10 :** *Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.*

Pressmac a mis en place une politique qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe. Cela permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

Chaque employé est sollicité à faire preuve de respect, de confiance et de vigilance dans toutes ses activités professionnelles.

Par l'intermédiaire des contrats de travail, Pressmac mène ses actions contre la corruption. Notamment avec une clause de confidentialité qui engage les salariés à ne pas divulguer toutes informations confidentielles sur l'entreprise.

De plus, dans notre règlement intérieur, il est stipulé que pour tout salarié recevant un cadeau venant d'un tiers (client ou fournisseur), il se doit de le mettre en commun avec les autres salariés. Il s'agit en général de chocolats qui sont partagés en salle de pause. Avec un petit effectif comme le notre, il est facile de gérer et de rendre transparents ces échanges avec les tiers.

Dans la démarche de développement durable, le renforcement de l'intégrité, et la prévention de la corruption et de la fraude constituent un enjeu pour l'entreprise qui se développe de plus en plus à l'étranger. Pour le moment, les pays avec lesquels nous travaillons ne sont pas à risque. Mais notre marché à l'international grandissant, nous pourrions dans le futur être confrontés à ces problèmes.

C'est pourquoi nous avons pour projet de rédiger un code de conduite qui permettra à nos collaborateurs de reconnaître à temps la corruption et de la combattre.

### ➤ Résultats

**100%** des salariés sont informés sur la lutte contre la corruption.

A ce jour, Pressmac n'a rencontré aucun problème concernant la corruption.